

PUBLICATION LE 05 février 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE PRESSE

Cet avis sera transmis par courriel automatiquement aux supports de presse choisis, soit :
 France Antilles - Ed. Guadeloupe - version Intégrale

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

 BOAMP
 J0UE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

GRAND PORT MARITIME GUADELOUPE

M. Jean-Pierre Chalus - Président du Directoire
 Quai Ferdinand de Lesseps
 BP 485 - 97165 Pointe à Pitre cédex
 Tél : 05 90 68 62 92
 SIRET 79453852000014

W [Correspondre avec l'Acheteur](#)


L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	Fourniture de Prestations de transport et d'hébergement hôtelier lors des déplacements de l'équipe projet interne et externe dans le cadre du projet CariPorts II
Référence	202601201401
Type de marché	Services
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRY10
Lieu principal de prestation	Quai Ferdinand de Lesseps 97165 Pointe-à-Pitre
Durée	12 mois à compter du 01/04/26
Description	Les prestations comprennent la fourniture de titres de transport aérien (billetterie avion), terrestre (train, location de voiture, navette, bus, taxis, etc.) et d'hébergement pour les déplacements professionnels individuels et/ou collectifs de l'équipe-projet interne et externe dans le cadre du projet CariPorts II.
Code CPV principal	63500000 - Services d'agences de voyages, de voyagistes et d'assistance aux touristes
Code CPV complémentaire	55110000 - Services d'hébergement hôtelier
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 210 000,00 €
Options	Oui Voir articles 4 et 6.3 du CCP
Reconductions	Oui L'accord cadre est reconductible 1 fois, par reconduction expresse, pour une durée d'1 an.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre
30 % : Prix
10 % : Valeur environnementale

Renseignements

Offres Correspondre avec l'Acheteur
Remise des offres le **09/03/26 à 12h00 heure locale de l'acheteur au plus tard**,
soit le **09/03/26 à 17h00 heure de Paris** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 10/03/26 à 09h00
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'offre des candidats comportera les documents tels qu'énumérés dans le Règlement de la Consultation

Conformément à l'article R2132-2 du Code de la Commande publique, le dossier de consultation est mis à disposition par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info>.

Délai de paiement : 30 jours

Financement : sur le budget propre du GPMG (puis remboursement à 85% du programme Interreg Caraïbes)

Ordonnateur : Président du Directoire du GPMG.

Comptable Assignataire : Agent Comptable du GPMG.

Variantes : interdites

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sur 1 an, reconductible 1

fois. La valeur maximum de l'accord-cadre en tenant compte de cette reconduction est de 420 000,00 € HT –

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référent précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice administrative) ; Pour les marchés et accords-cadres passés selon une procédure formalisée, la signature du marché ne peut intervenir avant l'expiration d'un délai de 16 jours, à compter de la date de la notification de rejet et d'attribution (11 jours en cas de notification par voie électronique). – Référent contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; -Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Marché périodique :

Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Grand Port Maritime Guadeloupe

Madame Marie-Josée Tramis

Quai Ferdinand de Lesseps

BP 485 97165 Pointe-à-Pitre

Tél : 05 90 68 62 92

marchespublics@port-guadeloupe.com

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr
34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GUADELOUPE

34, chemin des Bougainvilliers

97100 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 45 38

greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr>

Envoi le 05/02/26 à la publication

Publication aux supports de presse suivants : France Antilles - Ed.

Guadeloupe